

**ARRETE RECTIFICATIF N°3 DU 23 JUIN 2017 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE COORDINATION DANS LES DOMAINES DE LA PREVENTION, DE LA SANTE SCOLAIRE, DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ARS DE NORMANDIE,**

**Vu** le code de la santé publique, notamment le livre IV de la première partie et ses articles L.1432-1, D 1432-6 à D 1432-14 ;

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

**Vu** le décret n° 2010-346 du 31 mars 2010 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques de santé ;

**Vu** le décret n°2015-1878 du 30 décembre 2015 relatif aux commissions de coordination des politiques publiques de santé ;

**VU** le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de Madame Christine GARDEL, directrice générale de l'ARS de Normandie ;

**Vu** l'arrêté de nomination en date du 24 mai 2016 portant composition de la commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile ;

**Vu** l'arrêté rectificatif n°1 du 30 août 2016 portant composition de la commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile ;

**Vu** l'arrêté rectificatif n°2 du 13 janvier 2017 portant composition de la commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile ;

**Vu** le courrier du Département de Seine Maritime en date du 12 juin 2017 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

La liste des membres titulaires et suppléants de la commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile est modifiée comme suit :

**Au titre 4) petit b : Des représentants des collectivités territoriales : le président du conseil départemental ou son représentant de chacun des départements**  
**- Pour la Seine-Maritime**

- Madame Hélène BROHY (Conseillère départementale) est nommée 1<sup>ère</sup> suppléante en remplacement de Monsieur Luc LEMONNIER.

**ARTICLE 2** : La version consolidée de la composition de la commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile est annexée au présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des Actes Administratifs de la région Normandie.

**ARTICLE 4**: Le Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 23 juin 2017

La Directrice générale,

  
Le Directeur Général Adjoint  
**Vincent KAUFFMANN**  
Christine GARDEL

**COMPOSITION ACTUALISEE DE LA COMMISSION DE COORDINATION DANS LES DOMAINES DE LA PREVENTION, DE LA SANTE SCOLAIRE, DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Sont membres de la commission de coordination dans le domaine de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile :

1° La directrice générale de l'agence régionale de santé ou son représentant.

2° Le représentant du préfet de région :

3° Des représentants de l'Etat exerçant des compétences dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé :

- a) Le recteur de région académique,
- b) Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
- c) Le directeur régional des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- d) Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- e) Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- f) Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse,
- g) Le directeur départemental de la cohésion sociale du département chef-lieu de région,

4° Des représentants des collectivités territoriales :

- a) Deux conseillers régionaux :
  - Madame Elisabeth JOSSEAUME, titulaire ; Madame Lynda LAHALLE, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Monsieur Guy LEFRAND, 2<sup>ème</sup> suppléant
  - Madame Valérie EGLOFF, titulaire ; Monsieur Jean-Manuel COUSIN, 1<sup>er</sup> suppléant ; Madame Malika CHERRIERE, 2<sup>ème</sup> suppléante
- b) Le président du conseil départemental ou son représentant de chacun des départements :
  - Pour le Calvados :  
Madame Claire TROUVE, titulaire ; Madame Sonia de LA PROVOTE, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Madame Angélique PERINI, 2<sup>ème</sup> suppléante
  - Pour l'Eure :  
Monsieur Olivier LEPINTEUR, titulaire ; Madame Françoise COLLEMARE, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Madame Colette BONNARD, 2<sup>ème</sup> suppléante
  - Pour la Manche :  
Madame Nicole GODARD, titulaire ; Madame Carine MAHIEU, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Madame Karine DUVAL, 2<sup>ème</sup> suppléante

- Pour l'Orne :  
Madame Maryse OLIVEIRA, titulaire ; Madame Annick BRUNEAU, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Madame Agnès LAIGRE, 2<sup>ème</sup> suppléante
- Pour la Seine-Maritime :  
Monsieur Nicolas BERTRAND, titulaire ; Madame Hélène BROHY, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Madame Nathalie LECORDIER, 2<sup>ème</sup> suppléante
- c) Quatre représentants au plus des communes et groupements de communes
- En attente de désignation

5° Des représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé:

- a) Monsieur Jean-Yves YVENAT, directeur régional de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, titulaire ; Madame Corinne GAULTIER, 1<sup>ère</sup> suppléante ; Monsieur Jean-François CAPO-CANELLAS, 2<sup>ème</sup> suppléant
- b) Monsieur Jean-Joseph ROBINEAU, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Calvados, titulaire ; Monsieur Matthieu FRELAUT, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Orne, 1<sup>ère</sup> suppléant ; Monsieur Stéphane HOLE, directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Eure, 2<sup>ème</sup> suppléant.
- c) Monsieur Alain CLICQ, directeur de la Caisse de base du Régime Social des Indépendants, titulaire ; Docteur Thierry PREAUX, 1<sup>er</sup> suppléant ; Monsieur Jean-Pierre LECHARTIER, 2<sup>ème</sup> suppléant.
- d) Madame Carole ROBERT, sous-directrice de la MSA Haute Normandie, titulaire ; Monsieur Mathieu GORSSE, sous-directeur de la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe, 1<sup>er</sup> suppléant ; 2<sup>ème</sup> suppléant en cours de désignation.